

**Département des
HAUTES-ALPES**
**Arrondissement
de BRIANCON**

MAIRIE DE VILLARD SAINT PANCRACE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 17 mars 2021

Date de la

Convocation :

12 mars 2021

Date d’Affichage :

19 mars 2021

Objet : Délibération n° 2021-026

Révision du PLU : avenant au marché d’études

**L’an deux mille vingt et un, le dix-sept mars à dix-huit heures,
le Conseil Municipal s’est réuni en séance ordinaire à
la Mairie sous la présidence de M. FINE Sébastien, Maire.**

Conseillers en exercice : 15 - Présents : 13 – Nombre de pouvoirs : 1

Étaient présents : MM. ARNAUD Cyril, ARNAUD Patricia, AUGIER Laetitia, CORDIER Georges, FAURE-BRAC Christian, FINE Sébastien, GRANET Céline, GUIGUES Véronique, MASSON Jean-Pierre, MOYA Nadine, PONS Nicolas, ROMAN Leslie, ROUX Catherine.

Était représenté : M. LAURENT Sylvain par Mme AUGIER Laëtitia.

Absent excusé : M. COULOM Nicolas.

Mme ARNAUD Patricia a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire rappelle que par délibération n° 2020-074 du 26/06/2020, le conseil municipal a retenu la proposition du bureau d’étude « SARL Alpicité, 14 rue Caffé 05200 EMBRUN » en vue d’effectuer la révision générale du PLU de la commune pour un montant de 30 000 € HT.

En complément de cette étude, M. le Maire propose au conseil municipal de valider la tranche optionnelle pour les missions suivantes et dont le montant s’élève à 9 900.00 €. HT :

- Elaboration d’une orientation d’aménagement de programmation,
- Elaboration du dossier CDEPENAF STECAL et extensions limitées,
- Inventaire des chalets d’alpage,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l’unanimité :

- **DONNE** un avis favorable à la proposition de Monsieur le Maire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l’avenant au marché avec la SARL Alpicité.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,

Sébastien FINE